Rapport des députés nommés par la Commission des Arts, Pour assister aux Exercices de l'Ecole Républicaine connue sous le nom de Société des jeunes Français - Lettre de la Commission Nationale de l'Instruction publique - Organisation de la Société des jeunes Français - Prospectus de la Société des jeunes Français.

Numéro d'inventaire : 1979.30412
Auteur(s) : Barrois l'Aîné
Beuvelot
Naigeon l'Aîné
Type de document : imprimé divers
Imprimeur : Imprimerie de la Société des jeunes Français
Description : Feuillets non cousus. Papier jauni sur les parties exposées.
Mesures : hauteur : 213 mm ; largeur : 133 mm
Notes : Avec le programme des études.
Mots-clés : Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)
Prospectus, règlements, statuts d'établissements
Filière : Institutions privées
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 18

RAPPORT

DES DÉPUTÉS

NOMMÉS

PAR LA COMMISSION DES ARTS,

Pour assister aux Exercices de l'École Républicaine connue sous le nom

DE SOCIÉTÉ DES JEUNES FRANÇAIS.

LETTRE de la Commission Nationale de l'Instruction publique.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DES JEUNES FRANÇAIS.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DES JEUNES FRANÇAIS,

Au ci-devant Prieuré Martin, rue Martin, dirigée par Toussaint DOMERGUE.

L'AN II.

SOCIÉTÉ

DES JEUNES FRANÇAIS, ÉCOLE RÉPUBLICAINE

Établie au mois de Mai 1792, au ci-devant Prieuré Martin-des-Champs, à Paris.

RAPPORT

Des Députés nommés par la Commission des Arts, pour assister aux exercices de l'École Républicaine connue sous le nom de Société des Jeunes Français.

Nous, Députés par la Commission des Arts, pour assister, sur l'invitation de la Commission d'Instruction publique, aux exercices qui devoient avoir lieu le 27 Prairial dernier, dans l'École Républicaine de la Société des Jeunes Français, établie et dirigée par *Léonard* BOURDON Député à la Convention Nationale; nous nous y sommes rendus au jour et heure indiqués. Nous allons rendre compte le plus sommairement et le plus simplement qu'il nous sera possible, de ce que nous avons vu, entendu et senti.

Ce cours d'exercices nous a paru divisé en trois parties; il forme comme trois actes distincts, d'un même spectacle.

Le premier acte s'est ouvert par une assemblée générale des jeunes élèves qui ont délibéré sur les affaires de leur petite République. L'admission d'un nouveau

A

candidat parmi eux, a fait naître d'excellentes observations sur l'amour de la patrie, et sur les vertus morales et civiques qu'il faut réunir pour mériter d'être mis au nombre des vrais citoyens, d'entrer dans une société d'hommes libres.

A cette séance, a succédé la tenue d'un tribunal, composé de jurés, de juges et d'un accusateur public, devant lèsquels ont été cités successivement plusieurs prévenus de divers délits, qui ont été jugés, suivant les formes républicaines. Ainsi, ce sont les élèves qui exercent eux-mêmes la justice, les uns envers les autres, et qui s'infligent mutuellement les peines qu'ils peuvent avoir méritées. On sent tous les avantages qui doivent résulter d'une pareille institution.

Ce premier acte a été suivi d'un autre dont le style et le genre étoient moins sérieux. La scène réprésentoit un attelier où l'on voyoit ces mêmes èlèves qui venoient de remplir avec une dignité imposante les fonctions d'hommes publics et de juges, se livrer avec ardeur à l'exercice de divers métiers ou professions méchaniques. Le travail étoit animé par des couplets chantés avec beaucoup de gaieté. Le jeu des acteurs a paru d'autant plus naturel, qu'il n'étoit pas une simple imitation, comme dans nos représentations théatrales, mais la réalité même, puisqu'en effet chaque élève consacre tous les jours une partie de son temps à la pratique des arts, tels qué ceux du Cordonnier, de l'Imprimeur, du Graveur, du Menuisier, du Boulanger, et autres métiers semblables. C'est dans cette école que les arts utiles ont repris, pour la première fois, la place que